

Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 02 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de M. Manuel MACHADO, Maire

Etaient Présents : Manuel MACHADO, Maire, Gilbert JOUENNE, adjoint, Stéphanie ERNOULT, adjointe, Vanessa LARCHER, adjointe, Anne-Marie ESNAULT, Sonia HUE, Amandine FRENÉE (à partir de 21h24), Graziella BRION, Alain FERRAND, Gervais BALLUAIS, Françoise LAMACHE,

Avaient donné pouvoir : Ghislaine CHABAS à Manuel MACHADO, Alexis GAILLARD à Françoise LAMACHE,

Absent / Excusé : Sébastien MONY,

Madame Françoise LAMACHE a été élue secrétaire.

1. **Exécution budgétaire**

Monsieur le Maire présente un état d'exécution budgétaire à mi-année qui se réalise conformément au budget voté.

2. **Projet lotissement**

Monsieur le Maire présente une esquisse d'aménagement et une estimation sommaire réalisées par le cabinet BELLANGER.

3. **Travaux d'aménagement de sécurité RD562 / Traversée des Landes :**
Effacement des réseaux – Etude définitive première tranche SDEC Energie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet.

Le coût total de cette première tranche est estimé à **163 583,52 € TTC**.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50% (avec dépense prise en compte plafonnée à 75€ par ml de voirie) et 50% sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à **70 160,14 €** selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, et conformément aux engagements tenus pendant la campagne des municipales en 2020, une réunion de présentation du plan d'avant-projet de l'aménagement sera proposée aux habitants des Landes en septembre 2021 à la salle polyvalente.

4. Tarifs cantine et garderie scolaires année 2021-2022

Les tarifs de notre prestataire augmentant chaque année d'environ 2%,

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter les tarifs cantine et garderie scolaires à partir de l'année prochaine 2021 / 2022 comme suit :

- cantine scolaire :
 - Repas régulier : 3,85 €
 - Repas occasionnel : 5,20 €
 - Repas adulte : 5,20 €avec un forfait minimum par période de facturation équivalent à 3 repas
- garderie scolaire :
 - Matin occasionnel : 2,50 €
 - Soir occasionnel : 2,50 €
 - Tous les matins (4) : 8,00 €
 - Tous les soirs (4) : 8,00 €.

5. Demande de subvention « Aide en faveur des cantines scolaires »

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat, via le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a lancé un appel à projet en faveur de certaines cantines scolaires.

Cet appel à projet vise principalement la mise en œuvre de la loi EGAlim.

Aussi, les devis reçus pour l'acquisition de matériels de cantines scolaires, laissent apparaître un coût total de 7 097,63 € ttc soit 5 914,69 € ht, qui pourrait être financé comme suit :

- 1 182,94 € en fonds propres
- 5 914,69 € au titre de l'aide en faveur des cantines scolaires, dans le cadre du plan de relance, sollicitée près l'Etat, via le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation correspondant à 100 % de la dépense ht plafonnée à 6 301 €.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de solliciter ainsi l'Etat.

6. Travaux 2021 à l'école

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de programmer les travaux 2021 à l'école suivants :

- le revêtement de sol de la garderie,
- un revêtement de sol dans le petit couloir maternelle,
- la réfection de l'enrobé sous le préau,

pour un montant total de 7 657,86 € ttc.

7. Concours maisons et dessins fleuris 2021 - Résultats

Les membres du jury, commission « Embellissement », réunis le 30 juin dernier, ont pu noter les 6 maisons fleuries des candidats inscrits, et les 11 dessins fleuris des enfants inscrits de manière anonyme et selon les critères énoncés dans le règlement du concours.

Madame Stéphanie ERNOULT présente les résultats notés sur 50 points et annonce les lauréats.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le résultat du concours « maisons et dessins fleuris » 2021 tel que déterminé par le jury.

Un lot de consolation sera offert à tous les participants.

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en septembre 2021.

8. **Gratification stagiaire**

Une élève de Première Bac Professionnel « Accueil », va passer 4 semaines 1/2 avec nous, sous convention de stage entre le Lycée Jean Guéhenno à Flers et la commune de Saint Denis de Méré du 07 juin au 06 juillet 2021.

Au regard de gratifications déjà opérées précédemment, sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de gratifier ce stage.

9. **Affaires intercommunales**

Un retour sur les commissions intercommunales est fait par les membres communaux titulaires.

10. **Questions diverses**

- Retour sur les élections Départementales et Régionales 20 et 27 juin 2021
Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux conseillers municipaux ainsi qu'aux autres membres des bureaux volontaires.
- Eté 2021
 - Fermeture mairie du 09/08 au 30/08
 - Présence Elus :
 - du 10 au 24/07/2021 : M. MACHADO – G. JOUENNE – V. LARCHER
 - du 25/07 au 13/08/2021 : M. MACHADO – G. JOUENNE – S. ERNOULT - V. LARCHER
 - du 14/08 au 29/08/2021 : S. ERNOULT - G. JOUENNE
- Manifestations à venir :
 - Messe 04/07/2021 – Verre d'accueil offert par la commune à 9h15 - départ procession à 9h30 de la Chapelle St Martin à l'église
 - Concours de pétanque organisé par St Denis Animation 10/07/2021
- Exposition de fin d'année « une classe d'école d'autrefois »
- Conseil des jeunes – organisation des élections à prévoir en avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 30.